

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Service régional de l'alimentation 132, Bd de Paris

132, Bd de Paris 13003 MARSEILLE

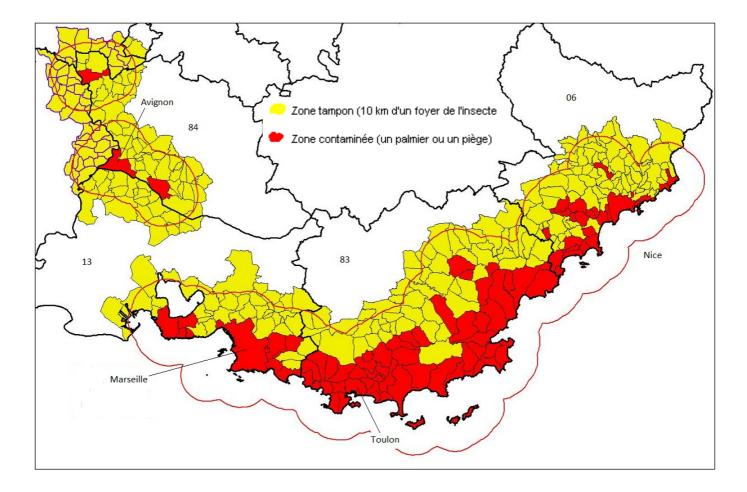
Charançon Rouge du Palmier – Bilan de la contamination en région PACA

Le charançon rouge (*Rhynchophorus ferrugineus*) est signalé depuis 2006 sur le littoral de la région. Il s'agit d'un gros charançon qui consomme les fibres des palmiers. Le développement de cet insecte provoque la mort des palmiers et peut entraîner la chute de la tête de ces végétaux sur les personnes ou les biens. Dans tous les pays où il s'est installé, il a occasionné des pertes économiques et des dégâts environnementaux considérables, avec une incidence importante sur les paysages urbains, voire sur les ressources alimentaires dans les pays d'Afrique du nord.

La lutte contre le charançon rouge du palmier est l'objet d'un arrêté du 21 juillet 2010 relatif à la lutte contre Rhynchophorus ferrugineus. Conformément à l'article 3 de cet arrêté, la déclaration des foyers de Rhynchophorus ferrugineus au SRAL* est obligatoire.

Sur le littoral, la zone potentiellement contaminée s'étend de Carry-Le-Rouet à Menton

Le réseau d'observateurs et de pièges animé par le SRAL* et la FREDON* permet de définir officiellement la zone potentiellement contaminée. Cette zone comprend les communes touchant un cercle de 10 km autour des palmiers contaminés ou des adultes piégés. Le 1er janvier 2014, ce sont 9400 palmiers contaminés qui sont enregistrés.



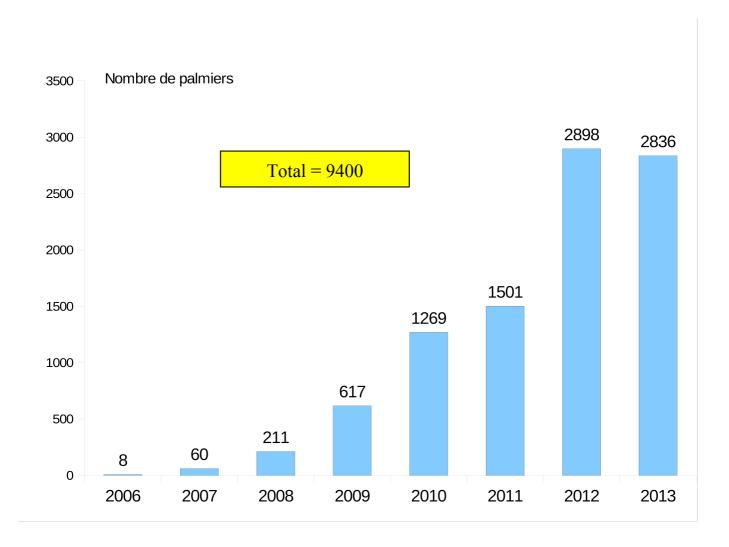
Communes faisant partie du périmètre de lutte

(jusqu'à 10 km autour d'un palmier contaminé ou d'un adulte piégé - en gras, les communes contaminées)

Le périmètre de lutte est défini par arrêté préfectoral dans chacun des quatre départements concernés.

Alpes-Maritimes	AIGLUN, ANDON, ANTIBES, ASCROS, ASPREMONT, AURIBEAU SUR SIAGNE, BEAULIEU-SUR-MER, BEAUSOLEIL, BENDEJUN, BERRES LES ALPES, BEZAUDUN LES ALPES, BIOT, BLAUSASC, BONSON, BOUYON, BREIL SUR ROYA, CABRIS, CAGNES SUR MER, CANNES, CANTARON, CAP-D'AIL, CARROS, CASTAGNIERS, CASTELLAR, CASTILLON, CAUSSOLS, CHATEAUNEUF-GRASSE, CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE, CIPIERES, COARAZE COLOMARS, CONSEGUDES, CONTES, COURMES, COURSEGOULES, CUEBRIS, DRAP, DURANUS, ESCRAGNOLLES, EZE, FALICON, GATTIERES, GILETTE, GORBIO, GOURDON, GRASSE, GREOLIERES, LA COLLE SUR LOUP, LA GAUDE, LA ROQUETTE SUR SIAGNE, LA ROQUETTE SUR VAR, LA TOUR, LA TRINITE, LA TURBIE, LE BAR SUR LOUP, LE BROC, LE CANNET, LE ROURET, LE TIGNET, LES FERRES, L'ESCARENE, LEVENS, LUCERAM, MALAUSSENE, MANDELIEU LA NAPOULE, MASSOINS, MENTON, MOUANS-SARTOUX, MOUGINS, NICE, OPIO, PEGOMAS, PEILLE, PEILLON, PEYMEINADE, PIERREFEU, RE-VEST LES ROCHES, ROQUEBRUNE CAP MARTIN, ROQUEFORT LES PINS, ROQUESTERON, ROQUESTERON GRASSE, SAINT-ANDRE, SAINT BLAISE, SAINT CESAIRE SUR SIAGNE, SAINT-JEAN-CAP-FERRAT, SAINT JEANNET, SAINT LAURENT DU VAR, SAINT MARTIN DU VAR, SAINT PAUL DE VENCE, SAINT VALLIER DE THIEY, SAINTE AGNES, SOSPEL, SPERACEDES, THEOULE SUR MER, TOUDON, TOUET DE L'ESCARENE, TOUET SUR VAR, TOURETTE DU CHATEAU, TOURNEFORT, TOURRETTE-LEVENS, TOURETTE SUR LOUP, UTELLE, VALBONNE, VALLAURIS, VENCE, VILLARS SUR VAR, VILLEFRANCHE-SUR-MER, VILLENEUVE-LOUBET.
Bouches-du- Rhône	AIX EN PROVENCE, ALLAUCH, ALLEINS, AUBAGNE , AURIOL, BARBEBTANE, BELCODENE, BERRE L'ETANG, BOUC BEL AIR, BOULBON, CABANNES, CABRIES, CADOLIVE, CARNOUX EN PROVENCE , CARRY LE ROUET , CASSIS , CHATEAUNEUF LES MARTIGUES , CHATEAURENARD, CEYRESTE , CUGES LES PINS, ENSUES LA REDONNE, EYGALIERES, EYGUIERES, EYRAGUES, FOS SUR MER, FUVEAU, GARDANNE, GEMENOS , GIGNAC LA NERTHE, GRAVESON, GREASQUE, ISTRES, LA BOUILLADISSE, LA CIOTAT , LA DESTROUSSE, LA PENNE SUR HUVEAUNE , LAMANON, LE ROVE, LES PENNES MIRABEAU, MAILLANE, MALLEMORT, MARIGNANE, MARSEILLE , MARTIGUES , MEYREUIL, MIMET, MOLLEGES, NOVES, ORGON, PEYNIER, PEYPIN, PLAN D'ORGON, PLAN DE CUQUES, PORT DE BOUC, PORT SAINT LOUIS DU RHONE, ROGNAC, ROGNONAS, ROQUEFORT LA BEDOULE, ROQUEVAIRE, SAINT ANDIOL, SAINT CHAMAS, SAINT MITRE LES REMPART, SAINT PIERRE DE MEZOARGUES, SAINT REMY DE PROVENCE, , SAINT SAVOURNIN, SAINT VICTORET, SAUSSET LES PINS, SENAS, SEPTEMES LES VALLON, SIMIANE COLLONGUE, TARASCON, TRETS, VERQUIERES, VITROLLES.
Var	AMPUS, BAGNOLS EN FORET, BANDOL, BARGEMON, BELGENTIER, BESSE SUR ISSOLE, BORMES LES MIMOSAS, BRIGNOLES, CABASSE, CARCES, CALLAS, CALLIAN, CAMPS LA SOURCE, CLAVIERS, CARQUEIRANNE, CARNOULES, CAVALAIRE SUR MER, CHATEAUDOUBLE, COGOLIN, COLLOBRIERES, CUERS, DRAGUIGNAN, ENTRECASTREAUX, EVENOS, FAYENCE, FIGANIERES, FLASSANS SUR ISSOLE, FLAYOSC, FREJUS, FORCALQUEIRET, GAREOULT, GASSIN, GONFARON, GRIMAUD, HYERES LES PALMIERS, LA CADIERE D'AZUR, LA CELLE, LA CRAU, LA CROIX VALMER, LA FARLEDE, LA GARDE, LA GARDE-FREINET, LA LONDE LES MAURES, LA MOLE, LA MOTTE, LA ROQUEBRUSSANNE, LA SEYNE SUR MER, LA VALETTE DU VAR, LE BEAUSSET, LE CANNET DES MAURES, LE CASTELLET, LE LAVANDOU, LE LUC, LE MUY, LE PRADET, LE THORONET, LE REVEST LES EAUX, LES ADRETS DE L'ESTEREL, LES ARCS, LES MAYONS, LORGUES, MAZAUGUES, MEOUNES LES MONTRIEUX, MONS, MONTAUROUX, MONTFERRAT, NANS LES PINS, NEOULES, OLLIOULES, PIERREFEU DU VAR, PIGNANS, PLAN D'AUPS SAINTE BAUME, PLAN DE LA TOUR, PUGET SUR ARGENS, PUGET VILLE, RAMATUELLE, RAYOL CANADEL SUR MER, RIBOUX, ROCBARON, ROQUEBRUNE SUR ARGENS, SAINT ANTONIN DU VAR, SAINT CYR SUR MER, SAINT MANDRIER SUR MER, SAINT RAPHAEL, SAINT TROPEZ, SAINTE ANASTHASIE SUR ISSOLE, SAINTE MAXIME, SAINT PAUL EN FORET, SAINT ZACHARIE, SALERNES, SANARY SUR MER, SEILLANS, SIGNES, SIX FOURS LES PLAGES, SOLLIES-PONT, SOLLIES-VILLE, TANNERON, TARADEAU, TOULON, TOURETTES, TOURTOUR, TRANS EN PROVENCE, VIDAUBAN, VILLECROZE, VINS SUR CARAMY.
Vaucluse	ALTHEN LES PALUDS, AVIGNON , BEAUMETTES, BEDARRIDES, BOLLENE, CABRIERES D'AVIGNON, CAIRANNE, CADEROUSSE, CAMARET SUR AIGUES, CAUMONT SUR DURANCE, CAVAILLON , CHATEAUNEUF DE GADAGNE, CHATEAUNEUF DU PAPE, CHEVAL BLANC, COURTHEZON, ENTRAIGUES SUR LA SORGUES, FONTAINE DE VAUCLUSE, GORDES, GOULT, JONQUERETTES, LAGARDE PAREOL, L'ISLE SUR SORGUES, LA ROQUE SUR PERNES, LAGNES, LAMOTTE DU RHONE, LAPALUD, LE PONTET, LE THOR, MAUBEC, MENERBES, MERINDOL, MONDRAGON , MONTEUX, MORIERES LES AVIGNONS, MORNAS, OPPEDE, ORANGE, PERNES LES FONTAINES, PIOLENC, RICHERENCHES, ROBION, SAINT ROMAN DE MALEGARDE, SAINT SATURNIN LES AVIGNON, SAINTE CECILE LES VIGNES, SAUMANE DE VAUCLUSE, SERIGNAN DU COMTAT, SORGUES, TAILLADES, TRAVAILLAN, UCHAUX, VEDENE, VELLERON, VISAN.

Nombre de palmiers contaminés déclarés



Un dossier technique est disponible sur les sites internet de la DRAAF-PACA et de la FREDON-PACA : http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/ rubrique sécurité et qualité des productions végétales, santé des végétaux http://www.fredonpaca.fr/

* SRAL - Service Régional de l'Alimentation Siège du service	Tel: 04.13.59.36.00 - Fax: 04.13.59.36.32 Courriel: sral.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
SRAL – antenne de Hyères	Tel: 04.94.01.42.05 - Fax: 04.94.01.42.06 Courriel: sral-83.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
SRAL – antenne de Nice	Tel: 06.08.90.92.65 Fax: 04.93.21.45.66 Courriel: sral-06.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
SRAL – antenne de Marseille-Port	Tel: 04.91.03.39.50 - Fax: 04.91.03.39.59 Courriel: sral-13.draaf-paca@agriculture.gouv.fr
* FREDON - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de P.A.C.A. Antenne de Cuers	Tel/Fax: 04.94.35.22.84 Courriel: cuers.fredonpaca@orange.fr